



Le mercredi 4 novembre 2009

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## **Lancement de nouvelles ressources pour améliorer la sécurité des patients dans toute la province**

**Winnipeg, Canada** – M<sup>me</sup> Theresa Oswald, ministre de la santé du Manitoba, annonce le lancement aujourd'hui, en partenariat avec l'Institut pour la sécurité des patients du Manitoba, les offices régionaux de la santé du Manitoba et l'Institut canadien pour la sécurité des patients, de nouvelles ressources pour informer les patients et leur famille de ce à quoi ils peuvent s'attendre dans l'éventualité de la survenue d'un incident critique.

« La sécurité et le bien-être des patients nous préoccupent au plus haut point et tous les professionnels de la santé en sont responsables, a affirmé la ministre de la Santé, Theresa Oswald, confirmant l'appui de la province et la mise en oeuvre des Lignes directrices nationales relatives à la divulgation des événements indésirables. Bien que nous mettions surtout l'accent sur la prévention des incidents critiques, l'atteinte de cet objectif dépend de la qualité des communications avec les patients et leur famille, car de bonnes communications créent une atmosphère d'ouverture, de confiance et de transparence dans le système de santé. »

Un incident critique, aussi appelé événement indésirable, se produit lorsqu'un événement involontaire dans la prestation des soins de santé entraîne un préjudice grave pour les patients. Le Manitoba est l'une de trois provinces canadiennes seulement qui ont encadré la déclaration et l'enquête des incidents critiques dans une loi. La loi manitobaine exige que les patients et leur famille soient informés des faits et des conséquences liés aux incidents critiques, ainsi que des mesures qui ont été prises pour corriger la situation. Les enquêtes sur les incidents critiques ont pour but d'aider le système de santé à en tirer des leçons et à trouver des moyens d'empêcher qu'ils ne se reproduisent.

C'est l'Institut pour la sécurité des patients du Manitoba qui, en collaboration avec les offices régionaux de la santé, Santé Manitoba et Vie saine Manitoba, a élaboré les nouvelles ressources pédagogiques et de soutien. Ces ressources, dont des affiches et des feuillets, expliquent le droit des patients d'être informés lors de la survenue d'un incident critique qui les touche et le rôle du réseau de la santé dans la divulgation de cette information.

« Ces ressources insistent sur l'importance de partager l'information au sujet des incidents critiques avec les patients et leur famille et de les soutenir s'ils ont besoin d'autres services de santé, a déclaré M<sup>me</sup> Laurie Thompson, directrice générale de l'Institut pour la sécurité des patients du Manitoba. Nous voulons encourager les intervenants en santé à utiliser ces ressources pour les guider dans la démarche de divulgation et de soutien aux patients. »

L'amélioration de la divulgation des événements indésirables aux patients s'inscrit dans la foulée de nombreuses autres initiatives de sécurité des patients présentement en cours partout au Canada, affirme le D<sup>r</sup> Chris Hayes, conseiller médical à l'Institut canadien pour la sécurité des patients. À l'occasion de la Semaine nationale de la sécurité des patients, l'Institut canadien pour la sécurité des patients désire féliciter Santé Manitoba, Vie saine Manitoba, l'Institut pour la sécurité des patients du Manitoba et les offices régionaux de la santé d'avoir pris des mesures supplémentaires pour améliorer la sécurité des patients et répandre une culture propice à l'apprentissage dans tout le réseau de la santé.

Les 11 offices régionaux de la santé (ORS), représentés par les Offices régionaux de la santé du Manitoba (ORMS), soutiennent la divulgation aux patients et approuvent le nouveau matériel pédagogique et les autres ressources.

« Tous les ans, des milliers de patients sont victimes d'un événement indésirable au Canada, a déclaré M<sup>me</sup> Kathy McPhail, représentante des ORMS et directrice générale de l'ORS du Centre du Manitoba. Ce matériel aidera le personnel de première ligne et les cadres supérieurs des établissements de santé de toutes les régions du Manitoba lorsque vient le moment de transmettre de l'information à leurs patients. À la suite d'un incident critique, des communications ouvertes et honnêtes aident toutes les parties à tirer des leçons de ce qui s'est produit et à apprendre comment éviter que cela ne se reproduise. »

Les lignes directrices et le matériel véhiculent à l'intention des intervenants en santé le message sans équivoque de partager l'information à la grandeur de la province et d'exprimer des attentes claires relativement à la divulgation de l'information et au soutien à apporter aux patients et à leur famille en cas de préjudice.

« Je sais d'expérience que lorsqu'un événement indésirable se produit, la relation de confiance et de respect entre le patient et l'intervenant en santé change à jamais, dit Richard Helston, défenseur du droit des patients et de leurs familles à la divulgation et à la sécurité des patients, Manitoba. Nous voulions connaître la vérité et nous voulions des excuses sincères. Nous souhaitons aussi savoir quelles mesures les autorités comptaient prendre pour éviter que d'autres patients ne subissent les mêmes souffrances. La divulgation transparente, honnête et en temps opportun est un pas dans la bonne direction – elle peut aider les patients manitobains ou leur famille à mieux vivre cette expérience que nous. L'honnêteté et la transparence aident grandement à rétablir la confiance et à améliorer la culture des soins de santé. »

L'Institut canadien pour la sécurité des patients a lancé la Semaine nationale de la sécurité des patients afin que tous les Canadiens qui en ont besoin puissent avoir confiance de bénéficier des soins de santé les plus sécuritaires au monde. De bons soins commencent par des communications efficaces. La Semaine nationale de la sécurité des patients encourage les professionnels de la santé, les patients et les membres de leur famille à questionner, à écouter les réponses et à parler de leurs préoccupations. La Semaine nationale de la sécurité des patients se tient du 2 au 6 novembre 2009. À cette occasion, environ 90 activités ont été planifiées dans l'ensemble du Manitoba et le nombre de professionnels qui s'y sont inscrits a augmenté de 600 % depuis l'année dernière.

Visitez le site [www.demandezecoutezparlez-en.ca](http://www.demandezecoutezparlez-en.ca) pour savoir comment vous pouvez vous impliquer.

**Personnes-ressources :**

Institut canadien pour la sécurité des patients;  
Cecilia Bloxom, directrice des communications, (780) 700-8642 [CBloxom@cpsi-icsp.ca](mailto:CBloxom@cpsi-icsp.ca)

Institut pour la sécurité des patients du Manitoba;  
George Kolomaya, SamSon Journey Inc, (204) 488-6323, [george@samsonjourney.com](mailto:george@samsonjourney.com)

Santé et Vie saine Manitoba;  
Charles McDougall, Porte-parole du gouvernement, Téléphone (204) 945-1495  
[Charles.McDougall@leg.gov.mb.ca](mailto:Charles.McDougall@leg.gov.mb.ca)